Image not found or type unknown

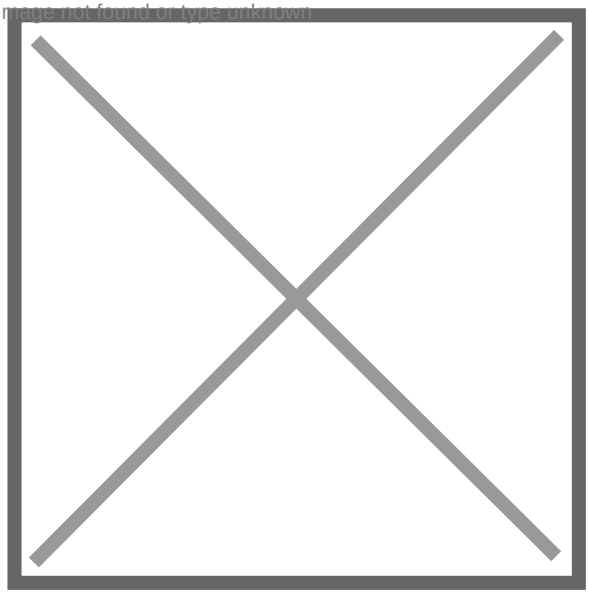

Huissier tarif main levée courrier

Par **lautenberg**, le **17/01/2009** à **14:14**

je veux faire une main levée partielle chez un huissier, concernant la dette de mon locataire, est ce payant, qu'el type de courrier faut-il envoyer à l'huissier ?

Par **ellaEdanla**, le **20/01/2009** à **13:38**

Bonjour,

Qu'appelez-vous donner main levée ? Souhaitez-vous l'informer d'un paiement intervenu directement entre vos mains ?

Si c'est le cas, il suffit de lui faire un courrier lui mentionnant la date et le montant des versements. L'huissier sera alors en droit de vous facturer les honoraires de l'article 10 qui sont proportionnels au montant des sommes dues.

J'espère avoir répondu à votre question.

Je reste toutefois à votre entière disposition pour toute autre question,

Cordialement.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés